



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'aquaculture :

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada fera face à des défis uniques relativement au marché du travail au cours des années à venir, et il en va de même de l'industrie aquacole. Quelques-unes des tendances et réalités caractérisant la main-d'œuvre qui se répercuteront sur l'industrie d'ici à 2029 sont examinées dans le présent rapport.

Aperçu de l'industrie

L'industrie¹ de l'aquaculture* représente l'un des plus petits employeurs agricoles du Canada, mais celui qui connaît la croissance la plus rapide. La demande mondiale croissante de protéines de poisson devrait créer un grand marché pendant les dix prochaines années pour cette industrie tributaire des exportations. L'industrie aquacole du Canada se consacre principalement à la production de saumons, de moules, d'huîtres et de truites. D'autres espèces sont également produites, à savoir la truite arc-en-ciel, l'omble chevalier, la morue, la morue charbonnière, la panope, le flétan de l'Atlantique, la palourde américaine, l'esturgeon blanc, le tilapia et le pétoncle.

L'industrie de l'aquaculture est l'un des plus petits employeurs du secteur agricole. En 2017, l'industrie n'employait que 4 650 personnes (ce nombre incluant les travailleurs indépendants, la main-d'œuvre rémunérée et les travailleurs étrangers), ce qui n'équivaut qu'à 1,3 % du total des emplois agricoles.

Bien que l'industrie de l'aquaculture présente une envergure plus modeste en matière d'emploi, ses prévisions de croissance sont les plus positives de toutes celles du secteur agricole canadien. Sa production devrait augmenter en moyenne de 3,9 % par an, comparativement à 2,1 % pour l'ensemble de l'agriculture.

L'industrie canadienne de l'aquaculture est concentrée géographiquement, la Colombie-Britannique et le Canada atlantique offrant la majeure partie des emplois de l'industrie.

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits de champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

¹Le présent rapport définit l'industrie aquacole d'après le code 1125 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) de Statistique Canada, où ne figurent que les employeurs œuvrant dans la production primaire (les producteurs travaillant dans le domaine de la transformation des produits de la mer [code SCIAN 3117] n'y figurent pas). Par conséquent, la taille estimée de la main-d'œuvre dans le présent rapport est inférieure à celle relevant de certaines estimations de l'industrie.

Coup d'œil sur l'industrie de l'aquaculture

En 2017 :

- Emploie 4 650 personnes
- 125 emplois non pourvus
- 34 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 600 travailleurs canadiens disponibles en moins
- 36 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 470 emplois de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles

L'industrie de l'aquaculture a un accès limité aux travailleurs étrangers, car elle ne figure pas sur la liste nationale des secteurs agricoles autorisés à employer des travailleurs étrangers dans le cadre du Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) et du Volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET). Les travailleurs canadiens constituent donc la presque totalité des effectifs de l'industrie, les travailleurs étrangers représentant moins de 0,1 % de la main-d'œuvre. À titre de comparaison, les travailleurs étrangers représentent 17 % de la main-d'œuvre de l'ensemble du secteur agricole.



Tendances de la production

À mesure que les gains de productivité ralentiront au cours de la prochaine décennie, l'industrie de l'aquaculture aura besoin de davantage de travailleurs pour répondre à la forte demande du marché pour ses produits.

L'aquaculture est devenue de plus en plus efficace au cours de la dernière décennie, à mesure que la taille et la capacité des exploitations ont augmenté. La productivité (la production que chaque travailleur peut fournir) a augmenté en moyenne de 5,4 % par année entre 2007 et 2017, ce qui constitue l'une des meilleures performances en matière de productivité dans le secteur agricole en général.

Grâce à l'amélioration de la productivité, l'industrie a pu augmenter sa production totale de 31 % entre 2007 et 2017, même si la demande de main-d'œuvre a diminué de 2,2 % par an pendant cette période. Cependant, les gains de productivité devraient ralentir considérablement au cours des dix prochaines années, ce qui occasionnera une dépendance accrue envers la main-d'œuvre pour atteindre les cibles de production.

L'aquaculture dépend des exportations pour une part importante de ses ventes, et une expansion continue de la consommation de protéines de poisson à l'échelle mondiale sera essentielle pour stimuler la production aquacole canadienne. En fait, on s'attend à ce que la production de l'industrie augmente en moyenne de 3,9 % par année entre 2018 et 2029, ce qui est la perspective la plus solide de tous les secteurs agricoles au Canada.



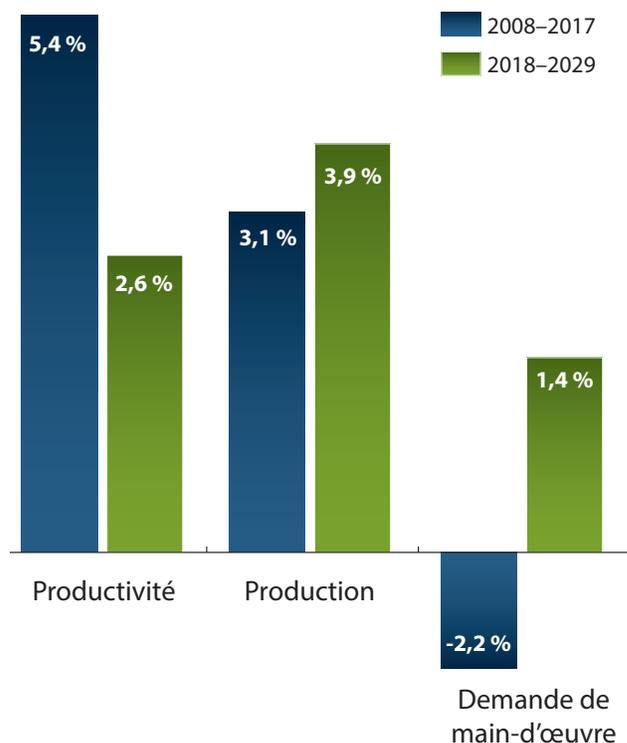
POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- En 2018, **63 %** des producteurs aquacoles n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, comparativement à 47 % pour l'ensemble du secteur agricole.
- **88 %** des producteurs aquacoles s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 8 % prévoient une baisse.

Comme on s'attend à ce que la croissance de la productivité ralentisse, le nombre de travailleurs nécessaires pour atteindre ces objectifs de production passera de 4 800 en 2017 à 5 600 d'ici 2029.

Tendances relatives à la productivité, à la production et à la demande de main-d'œuvre

(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Prévisions sur le marché du travail

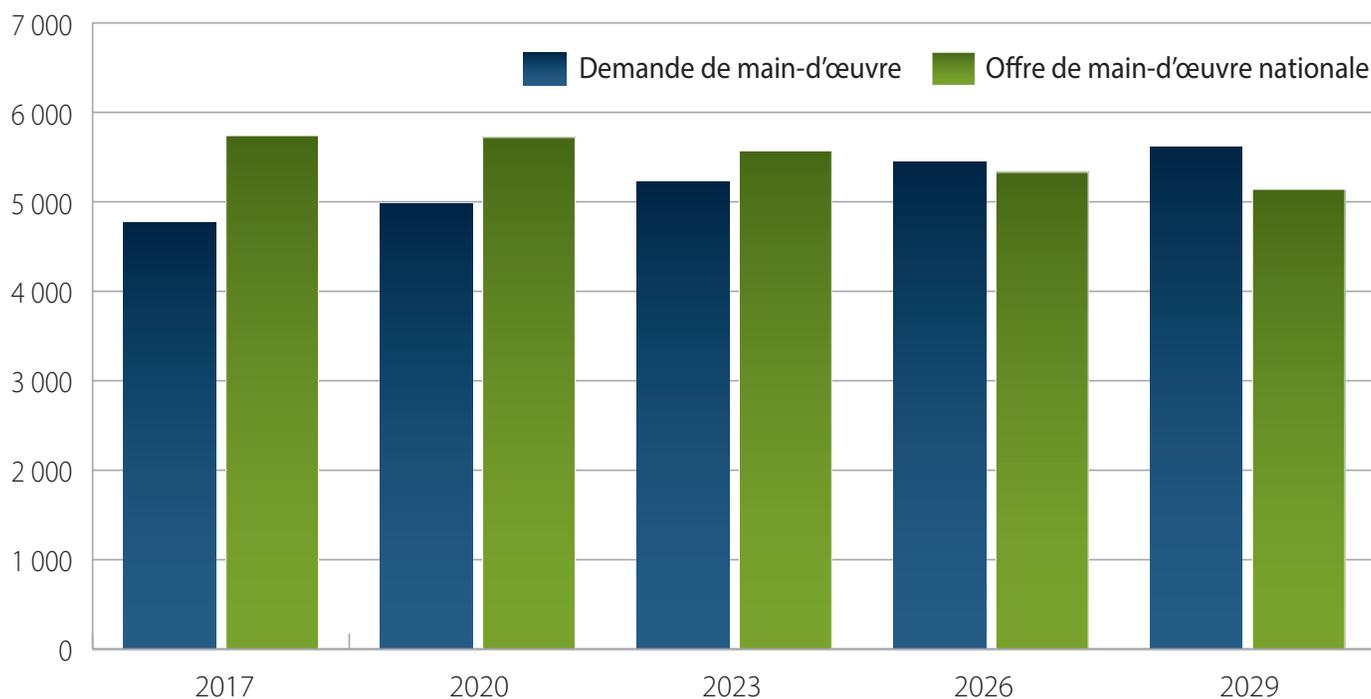
La croissance prévue de la demande mondiale pour les produits de l'aquaculture entraînera le besoin de travailleurs supplémentaires pour accroître la production et satisfaire la demande du marché. Cependant, il n'est pas prévu que le nombre de personnes disponibles pour travailler dans cette industrie suive le rythme du besoin de travailleurs.

Le secteur de l'aquaculture arrive au premier rang pour ce qui est du pourcentage d'exploitants qui ont dit qu'ils n'arrivent pas à recruter tous les travailleurs dont ils ont besoin. En 2017, 125 postes n'ont pu être pourvus dans l'industrie de l'aquaculture. De plus, sur les 27 exploitants aquacoles sondés (qui employaient au total 1 700 travailleurs), 17, soit 63 %, ont déclaré qu'ils n'étaient pas en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin, comparativement à 47 % de tous les producteurs agricoles.



Les problèmes de main-d'œuvre de l'aquaculture devraient s'aggraver au cours de la prochaine décennie. La demande de travailleurs dans l'industrie aquacole devrait augmenter en moyenne de 1,4 % par année d'ici 2029. L'offre de main-d'œuvre canadienne devrait cependant diminuer au cours de la même période. L'écart augmentera de manière importante en raison d'une demande croissante combinée à une offre à la baisse, ce qui entraînera un nombre plus important d'emplois non pourvus. D'ici 2029, le nombre d'emplois non pourvus augmentera à 470, soit l'équivalent de 8 % de la demande totale de travailleurs dans l'industrie.

L'excédent de main-d'œuvre se transformera en déficit dans l'industrie aquacole



Tendances régionales

Alors que les défis en matière de main-d'œuvre toucheront l'industrie aquacole partout au Canada, c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que les effets se feront le plus sentir.

L'industrie canadienne de l'aquaculture est concentrée géographiquement, la Colombie-Britannique et le Canada atlantique offrant la majeure partie des emplois de l'industrie. Comme la plupart des exploitations aquacoles se situent dans des régions rurales, le déclin des populations rurales constitue une préoccupation majeure pour cette industrie.

Au cours de la période de prévision, la pénurie de main-d'œuvre dans l'industrie aquacole canadienne devrait s'aggraver, passant d'un excédent de 970 travailleurs en 2017 à un déficit de 470 travailleurs d'ici 2029. L'Île-du-Prince-Édouard connaîtra la plus grande pénurie de main-d'œuvre, bien qu'on s'attende à des déficits notables en Colombie-Britannique et dans les autres provinces de l'Atlantique également.

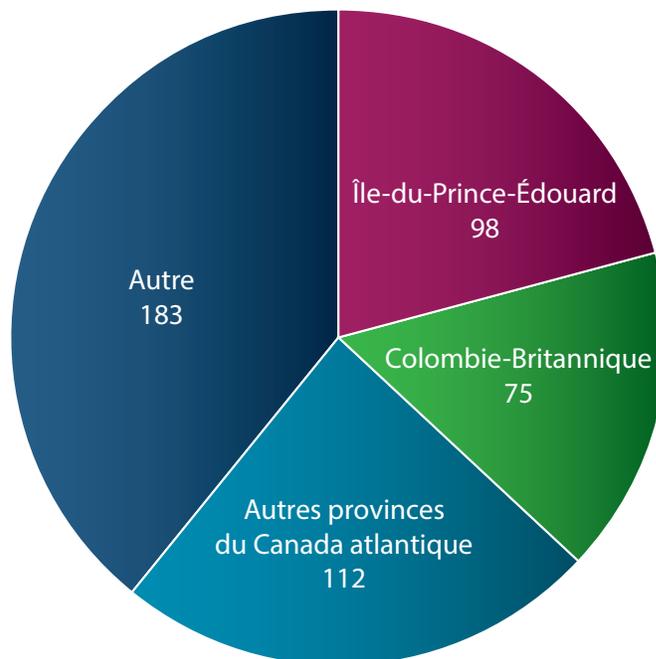
Tendances démographiques

La main-d'œuvre relativement jeune signifie que les départs à la retraite auront une incidence minime sur l'industrie aquacole.

L'aquaculture devra relever de grands défis pour trouver suffisamment de travailleurs au cours de la prochaine décennie. Dans l'ensemble du secteur agricole, l'offre de main-d'œuvre devrait chuter de 1,2 % par an entre 2018 et 2029, notamment sous l'effet des départs à la retraite. Le secteur agricole en entier verra 37 % de sa main-d'œuvre partir à la



Nombre d'emplois à risque au sein de l'industrie d'ici 2029



retraite durant la période de prévision. Les industries les plus touchées, soit l'industrie bovine et l'industrie des céréales et des oléagineux, s'attendent à voir respectivement 40 % et 39 % de leur main-d'œuvre partir à la retraite. À titre de comparaison, seulement 36 % de la main-d'œuvre aquacole partira à la retraite au cours de cette période, ce qui représente le troisième plus faible taux de départs à la retraite de l'ensemble du secteur agricole.



Répercussions financières

En 2017, 125 postes n'ont pu être pourvus dans l'industrie de l'aquaculture. Cela correspondait à 2,6 % du nombre total de travailleurs requis, ce qui est inférieur à la moyenne de 5,4 % de l'ensemble du secteur agricole.

Les répondants au sondage de l'industrie de l'aquaculture ont mentionné un certain nombre de problèmes découlant de la pénurie de main-d'œuvre. Parmi les producteurs aquacoles qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, plus de trois répondants sur quatre (76 %) ont signalé un stress excessif pour le propriétaire et les autres employés, tandis qu'environ trois sur cinq répondants (59 %) ont dit retarder l'expansion de leurs exploitations. Autrement dit, les pénuries de main-d'œuvre n'ont pas seulement un effet sur l'industrie à l'heure actuelle, elles limitent aussi sa croissance future en contrecarrant les plans d'expansion ou en les retardant.

La pénurie de main-d'œuvre a coûté à l'industrie aquacole 2,4 % des ventes en 2018, ce qui correspond à une part des ventes relativement faible par rapport à celles indiquées par les autres industries du secteur agricole. Seules l'industrie de la volaille et des œufs et l'industrie laitière ont affiché un plus faible pourcentage de ventes perdues en raison de la pénurie de main-d'œuvre. Pour l'industrie aquacole, ces pertes représentent tout de même 34 millions de dollars.

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*Selon les réponses de 17 producteurs aquacoles qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.



Défis liés à la main-d'œuvre

Le fait que la plupart des exploitations aquacoles se situent en milieu rural complique grandement le recrutement et le maintien en poste des travailleurs.

Bien que de nombreuses industries agricoles aient de la difficulté à recruter des travailleurs et à les maintenir en poste, l'industrie de l'aquaculture se heurte à plusieurs défis qui lui sont propres, parmi lesquels l'emplacement rural et la mobilité de la main-d'œuvre figurent en tête de liste.

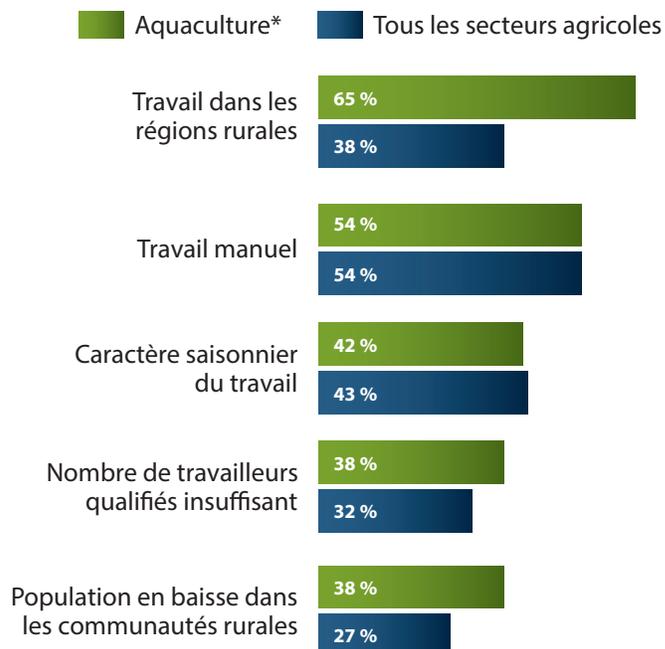
Recrutement de travailleurs

Le secteur de l'aquaculture est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que les autres industries agricoles partout au pays, y compris la nature physique et le caractère saisonnier du travail.

Cependant, le secteur fait également face à des défis particuliers. Plus particulièrement, les exploitants d'aquaculture étaient presque deux fois plus susceptibles que les autres employeurs agricoles de mentionner leur emplacement dans les régions rurales comme étant un problème. Plus précisément, le déclin des populations rurales est une préoccupation plus grande pour les producteurs aquacoles. En effet, 38 % des personnes interrogées ont signalé que cela constituait un obstacle majeur au recrutement, comparativement à 27 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Toutefois, une proportion relativement plus faible de producteurs aquacoles ont signalé un manque

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 26 producteurs aquacoles.

de candidats expérimentés. Seulement 12 pour cent des répondants à l'enquête dans l'industrie ont indiqué que le manque d'expérience dans le secteur constituait un obstacle majeur à leurs efforts de recrutement, ce qui représente près du tiers de la part des producteurs dans toutes les industries agricoles (30 %).

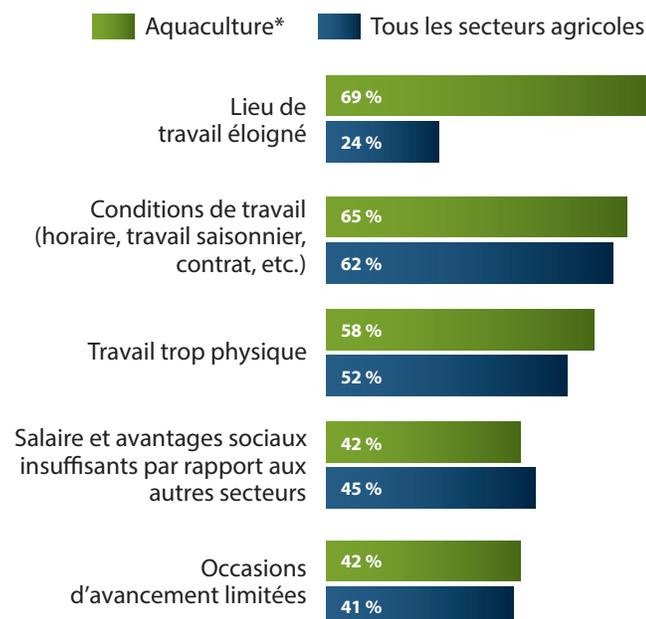


Maintien en poste des travailleurs

L'industrie de l'aquaculture a de la difficulté à maintenir les travailleurs en poste. Le secteur a non seulement le deuxième taux le plus élevé de roulement volontaire (20,6 % par rapport à la moyenne nationale de 10,3 %), mais il a aussi le taux le plus élevé de roulement involontaire, à savoir 9,8 % (près de quatre fois la moyenne nationale du secteur, qui est de 2,5 %).

L'industrie aquacole bénéficie d'un environnement de travail où les revenus sont stables et les heures de travail moins exigeantes. L'industrie est néanmoins aux prises avec des défis particuliers quant au maintien en poste des travailleurs. Près de deux employeurs sur trois (69 %) ont signalé l'éloignement de leur exploitation comme étant un problème de maintien en poste, par rapport à 24 % des employeurs dans l'ensemble du secteur. Plus précisément, l'éloignement des exploitations

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 26 producteurs aquacoles.

aquacoles constitue un obstacle à la mobilité des travailleurs. Cela comprend les difficultés liées au transport des travailleurs vers les lieux de travail, et le besoin pour les travailleurs de déménager pour se rapprocher de leur travail.

Postes les plus difficiles à pourvoir

L'industrie de l'aquaculture aura le plus de difficulté à pourvoir les postes de manœuvre en aquaculture et en mariculture, car on prévoit que 680 emplois dans cette profession ne seront pas comblés en raison d'un manque de travailleurs canadiens d'ici 2029. Le deuxième écart le plus important, soit 650 postes, se produira chez les gestionnaires en aquaculture. Alors que ces professions représenteront la majorité des emplois que le secteur aura de la difficulté à combler au cours des dix prochaines années, un surplus de travailleurs dans les professions des sciences naturelles et appliquées réduira l'écart global de main-d'œuvre de l'industrie.



Conclusion

La demande croissante pour les produits de l'aquaculture canadiens sur le marché, le besoin croissant en main-d'œuvre et la diminution de l'offre de main-d'œuvre devraient avoir d'importantes répercussions sur l'industrie au cours de la prochaine décennie.

Même si l'industrie de l'aquaculture bénéficie d'une main-d'œuvre plus jeune que la moyenne et d'un milieu de travail où les revenus sont stables et les heures de travail moins exigeantes, elle fait tout de même face à d'importants défis sur le plan de la main-d'œuvre.

Par le passé, les gains de productivité ont contribué à compenser les difficultés liées à la main-d'œuvre. Cependant, la demande croissante de protéines animales sur les marchés mondiaux émergents augmentera les pressions qui s'exercent sur la main-d'œuvre de l'industrie aquacole. Associée à la diminution de l'offre de main-d'œuvre, cette situation devrait accroître considérablement le nombre d'emplois non pourvus. D'ici 2029, le nombre d'emplois non pourvus devrait ainsi atteindre 470 emplois, soit 8 % de la demande totale de travailleurs.

Pour inverser cette tendance haussière, l'industrie devra surmonter un certain nombre de difficultés particulières liées à la main-d'œuvre :

- L'emplacement éloigné des installations aquacoles et l'exode rural font qu'il est plus difficile de recruter des travailleurs et de les maintenir en poste.
- Les exploitants aquacoles n'ont pas accès aux travailleurs étrangers dans le cadre



du Programme des travailleurs agricoles saisonniers ou du Volet agricole du Programme des travailleurs étrangers temporaires.

- L'industrie présente des taux de roulement volontaire et involontaire très élevés qui induisent un coût et une contrainte considérables pour les employeurs.
- Les pénuries de main-d'œuvre dans cette industrie sont plus susceptibles de nuire aux projets d'expansion; il s'agit d'un problème réellement préoccupant pour une industrie prévoyant une forte croissance.

Pour relever ces défis, l'industrie présente plusieurs points forts dont elle pourrait tirer parti :

- Elle affiche un taux de départs à la retraite inférieur à la moyenne.
- L'industrie aquacole bénéficie d'un environnement de travail où les revenus sont stables et les heures de travail moins exigeantes.
- Le recours à des bassins de travailleurs souhaitant travailler seulement une partie de l'année (p. ex. les agriculteurs à la retraite) peut aider à répondre au besoin de ce secteur qui nécessite un grand nombre de travailleurs durant des périodes données.

Il sera essentiel de trouver des solutions à ces problèmes de main-d'œuvre et d'accroître le bassin de travailleurs canadiens disponibles si l'on veut que l'industrie de l'aquaculture continue de croître au cours des années à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande** envergure menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgrilMT.ca.

À propos du CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRicarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Manitoba: Stephanie Cruickshanks, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue et Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

Tél. : 613-745-7457
Courriel : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent document sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © CCRHA, 2019

Références photographiques : Aboriginal Aquaculture Association, Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture, Cyr Couturier.